

Carole Dionne, professeure en sciences infirmières
Département des sciences de la santé, Université du Québec à
Chicoutimi

France Desjardins et Jeanne Simard

Volume 30, numéro 3, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1086976ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v30n3.1389>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)

2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Desjardins, F. & Simard, J. (2021). Carole Dionne, professeure en sciences infirmières : département des sciences de la santé, Université du Québec à Chicoutimi. *Revue Organisations & territoires*, 30(3), 153–156.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v30n3.1389>

© France Desjardins et Jeanne Simard, 2022



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'ENTRETIEN

De France Desjardins et Jeanne Simard avec

Carole Dionne

Professeure en sciences infirmières,
Département des sciences de la santé, UQAC



Photo : Anonyme

Depuis plus de 20 ans, la professeure Carole Dionne s'implique au sein de différents organismes à but non lucratif. Sa générosité et son dévouement envers sa communauté l'ont menée à une mise en candidature aux prix Hommage bénévolat-Québec en 2018. Son implication lui permet de mobiliser différents professionnels autour d'enjeux importants pour le développement de la société et de réaliser des projets communs et structurants pour aider les personnes plus vulnérables.

Madame Dionne est membre du conseil d'administration du Centre de prévention du suicide 02 et de l'Association canadienne pour la santé mentale section Saguenay. Depuis 2017, elle est présidente de la corporation à but non lucratif Hébergement Plus, dont la mission est de promouvoir le développement, le maintien et l'amélioration de l'habitation communautaire destinée à des personnes ou à des familles à revenus faibles ou modestes; à des personnes âgées en perte d'autonomie; et à des personnes ayant des problèmes particuliers, dont les itinérants, les personnes ayant une déficience intellectuelle ou physique ainsi que les femmes victimes de violence. Cette corporation est notamment propriétaire du service des Habitations du Parc, soit 99 logements destinés à des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique ou un trouble du spectre de l'autisme.

•••*Bonjour, Madame Dionne. Merci de prendre ce temps pour nous parler du projet très innovateur que sont Les Habitations du Parc.*

Carole Dionne. Je remercie la revue *Organisations & Territoires* pour cette invitation. C'est une grande joie pour moi de parler de ce projet qui me tient à cœur depuis des années. Les Habitations du Parc ont pour mission d'offrir au Saguenay-Lac-Saint-

Jean des logements de qualité à un prix abordable dans un processus d'intégration, de participation sociale et d'autonomie. Les clientèles sont des personnes ayant une déficience physique, intellectuelle, un trouble de l'autisme ou des citoyens qui n'ont malheureusement pas les revenus nécessaires pour se payer un logement au prix du marché.

L'objectif plus large – et je vous dirais plus humain – de ce projet est l'intégration sociale par le développement des habiletés et de l'autonomie de la clientèle. Les particularités de ce projet sont que les services de santé et sociaux gravitent autour de la personne, et non plus l'inverse. Nous retrouvons à l'intérieur de ces habitations des ressources d'appui, des éducateurs, du soutien à domicile et une école pour adultes. En plus, nous utilisons les forces des parents, car nous sommes conscients que ce sont eux les experts des besoins pour leur enfant. Bref, nous voulons améliorer le continuum de services en matière d'hébergement ainsi que mobiliser les professionnels du milieu de la santé et des services communautaires afin de répondre à des besoins émergents tels que le vieillissement des familles et des aidants naturels.

Quelle est la vision de développement des Habitations du Parc?

C. D. La vision réside dans le fait d'être convaincu du potentiel de développement, d'intégration et de participation sociale des personnes qui présentent des déficiences physiques et intellectuelles. Nous croyons à la qualité, à la sécurité et à la permanence d'un milieu de vie, car nous savons que la stabilité permet à la personne de développer et d'améliorer son autonomie. Par contre, il est essentiel de tenir compte du développement personnel de la clientèle. Chaque personne a ses forces et ses défis; c'est donc à partir de son potentiel de développement que nous l'aidons.

Un tel projet exige probablement l'implication de nombreux partenaires. Pouvez-vous nous en parler?

C. D. Un projet d'une telle envergure ne peut se concrétiser qu'avec la collaboration de plusieurs partenaires qui se sont joints à la vision d'Hébergement Plus, soit l'Association de la déficience intellectuelle et/ou physique et du spectre de l'autisme, la Fondation Jean-Allard, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Ville de Saguenay (qui a donné un crédit

d'impôt foncier de 25 ans), la Société d'habitation du Québec pour les autorisations de construction, la Coopérative de solidarité de services à domicile du Royaume du Saguenay, le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay et l'Université du Québec à Chicoutimi. Je peux vous affirmer que ce fut tout un défi d'harmoniser et de coordonner tous ces partenaires!

Quel est votre rôle en tant que présidente d'Hébergement Plus dans la concrétisation de ce projet?

C. D. Mon rôle en tant que présidente d'Hébergement Plus est de m'assurer du bon fonctionnement des services ainsi que de la sélection juste et équitable des locataires selon les critères définis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. C'est aussi de favoriser l'harmonie entre les différents partenaires. Au cours du projet, je m'assurais constamment que tous les partenaires partageaient la même ligne de pensée pour soutenir le travail d'Hébergement Plus.

Quel est l'élément déclencheur de ce projet?

C. D. L'élément déclencheur est issu de demandes de deux regroupements de parents à la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin d'obtenir des habitations adaptées pour leurs enfants devenus de jeunes adultes. La SHQ a communiqué avec l'Office municipal d'habitation de Saguenay, qui a transféré le dossier à Hébergement Plus. La préoccupation centrale est le vieillissement des parents, qui éprouvent alors des difficultés à s'occuper des besoins affectifs et matériels de leur enfant vivant, par exemple, avec un trouble du spectre de l'autisme. Ils se questionnaient, avec raison, à savoir qui prendra en charge leur enfant lorsqu'ils ne pourront plus s'en occuper ou qu'ils seront décédés. Les structures de soutien social n'étaient pas d'un grand secours, à l'époque.

J'ai lu que le projet a pris sept ans pour se concrétiser. Ravantez-moi les faits saillants.

C. D. Effectivement, la concrétisation de ce projet fut longue : un véritable marathon! (rires) Chronologiquement, la première année du projet (en 2013) fut pour la conciliation des deux demandes des parents déposées à la SHQ. Par la suite, il y a eu des défis pour trouver le terrain en raison de l'acceptabilité sociale du projet. Les préjugés envers cette clientèle vulnérable sont malheureusement encore nombreux. De plus, il y a peu de terrains disponibles dans la région à proximité des services de santé.

Puis, nous avons dû faire accepter le montage financier de 14 M\$ auprès des partenaires. La construction a débuté en 2019 et a été compliquée en raison du besoin de dynamiser le terrain et de la gestion de la circulation automobile à proximité. En 2020, avec la pandémie de COVID-19, nous avons dû composer avec une pénurie de certains matériaux, une augmentation des coûts de construction et certains délais. Bref, après une attente difficile pour les parents et les futurs résidents, ces derniers ont pu enfin intégrer leur logement en respectant naturellement les précautions sanitaires exigées par la Direction de la santé publique. La pandémie a reporté le projet de six mois.

Pendant toutes ces années, qu'est-ce qui vous a motivée à maintenir votre implication?

C. D. C'est la pertinence d'entraide sociale du projet. Nous sommes en relation avec des clientèles vulnérables aux prises avec une déficience physique et/ou intellectuelle. De plus, nous portons un projet novateur unique au Québec. Le projet répond à un besoin pressant des parents et des personnes vulnérables qui désirent plus d'autonomie en leur proposant de louer un appartement en face d'un grand parc familial (le parc Rosaire-Gauthier), qui permet un accès à la nature et à des activités de plein air. Bien qu'il existe d'autres projets québécois, le nôtre se distingue par son financement du secteur public et par sa clientèle multiple.

Comment avez-vous réussi ce travail d'équipe?

C. D. J'ai toujours abordé le travail d'équipe comme une aventure stimulante. De plus, pour ce projet particulier, mes préoccupations ont toujours été de respecter la culture et les perceptions des partenaires pour travailler en harmonie. Tout au long du projet, la transparence était fondamentale. L'information était documentée par écrit et partagée rapidement afin que les partenaires puissent suivre en temps réel le processus de réalisation du projet. C'est ce qui a fait notre force.

Comment les résidents sont-ils sélectionnés?

C. D. L'arrivée des premiers locataires a débuté en mars 2021. Ils ont été sélectionnés par un comité composé des partenaires du projet. Plus de 60 candidatures nous ont été soumises et ont toutes été étudiées selon une échelle d'évaluation d'autonomie conçue par une éducatrice spécialisée et par

une travailleuse sociale. Les critères comportaient des éléments relatifs à l'autonomie, à l'implication de la famille, à l'absence de trouble de comportement, au projet de vie et à la volonté de faire des apprentissages.

Quelle est la vie quotidienne des locataires d'Habitations du Parc?

C. D. Le quotidien est le même que pour monsieur et madame Tout-le-Monde. En revanche, les résidents des Habitations du Parc ont des cours d'éducation des adultes offerts par le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay afin de leur permettre de développer des habiletés pour faire face à la vie en appartement. Une éducatrice est sur place en soutien aux résidents et une personne-ressource est disponible 24 heures sur 24 en cas de besoin. Les résidents continuent de travailler, d'aller à l'école, de cuisiner, de nettoyer leur logement et de vaquer à leurs loisirs. Certains bénéficient d'aide au repas, car ils ne sont pas encore suffisamment autonomes pour les préparer adéquatement. C'est pour leur apprendre à cuisiner qu'une grande cuisine a été aménagée dans le complexe.

Quelles sont les prochaines étapes à venir pour Les Habitations du Parc?

C. D. Nous voudrions mettre en place un comité de suivi des partenaires concernant les situations problématiques, un comité d'usagers et un comité de parents. Nous voulons aussi faire une phase de consolidation de tous les services.

Toutefois, le prochain grand projet demeure celui de la recherche pour faciliter les tâches journalières de cette clientèle plus vulnérable. Considérant que nous travaillons à développer un milieu de vie sécuritaire et favorable à l'autonomie des locataires, j'ai approché le Laboratoire d'intelligence ambiante pour la reconnaissance d'activités (LIARA) de l'UQAC. Nous travaillons à instaurer des solutions technologiques innovantes grâce à l'intelligence artificielle. Ce projet de recherche vise la coconception, le déploiement et l'évaluation de solutions technologiques innovantes au sein de milieux de vie multientèles par l'évaluation de leurs besoins. Les objectifs sont de promouvoir leur autonomie fonctionnelle, de maximiser leur participation/intégration sociale, de gérer les risques

pour leur sécurité ainsi que de procurer des stimulations physiques et cognitives, tout en maintenant la dignité de cette clientèle.

Aujourd'hui, avec le recul, de quoi êtes-vous le plus fière?

C. D. Je suis fière d'avoir su comment créer des liens solides entre les partenaires et de les avoir fait durer. Certains me disent que je suis « entremetteuse »! (rires) Lorsque je note un besoin pour une organisation, je vais mobiliser la personne qui peut l'aider. C'est ce que j'ai fait avec les membres du LIARA de l'UQAC pour démarrer le projet de recherche. Il va sûrement y avoir d'autres retombées. Bref, je suis fière de ce projet dans son ensemble, car il rassemble plusieurs organisations et vise une clientèle multiple.

Quelles sont les leçons que vous aimeriez partager avec nous?

C. D. Il faut vraiment utiliser les forces de chacun et chacune. Lorsque nous travaillons ensemble et que nous nous concertons, nous pouvons faire de grandes choses. Il faut aussi travailler la stratégie concernant le partage de l'information pour être le plus transparent possible; c'est une marque de confiance avec les partenaires.

Je vous remercie, Madame Dionne, d'avoir partagé avec nous votre expérience concernant ce projet d'envergure unique au Québec et au Saguenay.

C. D. Le plaisir est partagé! Je vous invite à prendre connaissance de notre projet de recherche avec Julie Bouchard, professeure et chercheuse en neuropsychologie, au Département des sciences de la santé à l'UQAC.♦♦♦